

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), Autec AG

Par ordonnance du 24 Octobre 2019, la Cour de justice de l'Union européenne (chambre d'admission des pourvois) n'a pas admis le pourvoi et a décidé que la partie requérante supporterait ses propres dépens.

---

**Pourvoi formé le 14 août 2019 par Dr. Ing. h c. F. Porsche AG contre l'arrêt du Tribunal (troisième chambre) rendu le 6 juin 2019 dans l'affaire T-210/18, Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG/Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)**

**(Affaire C-614/19)**

(2019/C 413/28)

*Langue de procédure: l'allemand*

#### **Parties**

*Partie requérante:* Dr. Ing. h c. F. Porsche AG (représentant: C. Klawitter, avocat)

*Autres parties à la procédure:* Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), Autec AG

Par ordonnance du 24 octobre 2019, la Cour de justice de l'Union européenne (chambre d'admission des pourvois) n'a pas admis le pourvoi et a décidé que la partie requérante supporterait ses propres dépens.

---

**Demande de décision préjudicielle présentée par le/la Consiglio di Stato (Italie) le 16 août 2019 – Ge.Fi.L. SpA/Regione Campania**

**(Affaire C-618/19)**

(2019/C 413/29)

*Langue de procédure: l'italien*

#### **Jurisdiction de renvoi**

Consiglio di Stato

#### **Parties dans la procédure au principal**

*Partie requérante:* Ge.Fi.L. – Gestione Fiscalità Locale SpA